

MODE D'EMPLOI

1. DEMANDE DE RÉSERVATION

À partir du mercredi 02 septembre à 12h00, envoyez votre formulaire de réservation complété (à télécharger sur www.lacomediedereims.fr). Un accusé de réception vous est envoyé par mail, mais celui-ci ne vaut pas validation de notre part.

@ m.thomas@lacomediedereims.fr

✉ Comédie, Centre dramatique national de Reims
à l'attention de Mariane Thomas
3 chaussée Bocquaine
CS 90026 - 51724 Reims Cedex

⚠ Aucune réservation n'est prise par téléphone. Les demandes de réservation sont traitées par ordre de réception à partir du mercredi 02 septembre.

2. RÉPONSE PAR MAIL

Vous recevez une réponse par mail au plus tard le 23 septembre. Dès validation de notre part, nous vous envoyons un devis récapitulatif ainsi qu'un bon de commande.

LES TARIFS

● SPECTACLE TOUT PUBLIC
8 € la place par élève

● SPECTACLES TARIFS SPÉCIAUX
Entrer dans la couleur, Noir M1 au Manège, Didon et Énée à l'Opéra.
-> Nous consulter par mail

● PLACE ACCOMPAGNATEUR SPECTACLE TOUT PUBLIC*
Gratuité : un accompagnateur pour 15 élèves.
Place accompagnateur supplémentaire : 10 € (dans la limite des places disponibles)

3. VALIDATION

Un mois avant le spectacle, envoyez le bon de commande complété et signé par votre chef d'établissement : ce document valide définitivement votre réservation et votre effectif. Les places sont éditées dès réception du bon de commande.

Sans retour de votre part, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation.

⚠ Un bon de commande a valeur de paiement. Après son envoi, l'effectif ne peut être changé, les billets ne sont ni échangés, ni remboursés.

4. RÈGLEMENT

Virement sur facture adressée à votre établissement après réception du bon de commande.

Pour les autres modes de paiement (espèces, carte lycéo, chèque), le règlement se fait lors de l'envoi du bon de commande signé.

5. LE JOUR J !

Retirez les billets à l'accueil le jour de la représentation, 30 minutes avant le début du spectacle.

● SPECTACLE JEUNE PUBLIC
4 € la place par élève.

● PLACE ACCOMPAGNATEUR*
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Gratuité : un accompagnateur pour 10 élèves.
Place accompagnateur supplémentaire : 10 €. (dans la limite des places disponibles)

* On entend par « accompagnateur » une personne qui a pour responsabilité d'encadrer les élèves dans le théâtre, ainsi que dans la salle. Il est responsable de la tenue et du comportement des élèves, et doit donc s'installer à côté d'eux et respecter les consignes de placement.